

Agent commercial et notaire

Par **guinois**, le **23/07/2015** à **13:14**

Bonjour,

Je souhaite m'inscrire au greffe pour devenir agent commercial en immobilier.
Est il possible pour un notaire qu'il me fasse un contrat d'agent commercial et me rémunère
seulement à la commission sur mes ventes?

Merci

Cordialement